



AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE

BP 90589 27005 EVREUX CEDEX

BULLETIN D'ADHESION 2018

Tél. : 06 18 94 80 92 - info@amse.asso.fr - www.amse.asso.fr

Association loi 1901 créée en 1927, reconnue d'utilité publique (décret du 11/04/2017),

Agréée pour la protection de l'environnement (arrêté du 17/10/2013)

L'association des "Amis des Monuments et Sites de l'Eure", (AMSE) fondée en 1927, a pour objet de veiller, dans le département de l'Eure, à la préservation, à l'enrichissement et à la valorisation de toutes les beautés naturelles et artistiques (monuments, objets d'art, sites, etc.) et de tout ce qui constitue le patrimoine historique, culturel et naturel qu'elle entend faire mieux connaître, apprécier et protéger (Art. 1 des Statuts).

Je renseigne mes coordonnées	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Date de naissance :/...../.....	Profession :
Courriel :	Si retraité, dernière profession exercée :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement de votre cotisation et de votre abonnement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association.

Je choisis ma formule d'adhésion/abonnement		
Membre bienfaiteur*	à partir de 116 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion couple 26 € + revue 26 €	52 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion simple 18 € + revue 26 €	44 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion jeune (- 26 ans) 8 € + revue 26 €	34 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion simple (sans revue)	18 €	<input type="checkbox"/>
* Les dons à une association reconnue d'utilité publique permettent aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don.		
Les personnes qui ne veulent pas recevoir la revue doivent déduire leur adhésion de 26 €.		
Abonnement à la revue seule (pour les collectivités) : 4 revues par an, ne comprenant pas la participation aux sorties et aux activités de l'association		
		36 € <input type="checkbox"/>
Vous pouvez aussi offrir une adhésion à un ami, ou lui faire un cadeau : contactez-nous !		

Article 3 des Statuts : Membres de l'association et cotisations

2 – Les demandes d'adhésion sont adressées au Président qui les soumet pour agrément au Conseil d'Administration.

<input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir un reçu fiscal (uniquement pour la cotisation et les dons)
--

⇒ **Faites nous parvenir votre règlement par chèque bancaire ou CCP Rouen 139.56 Y à retourner à notre adresse : AMSE – BP 90589 – 27005 EVREUX CEDEX**

L'association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure vous remercie de votre soutien